



FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

CURSO 2020/ 2021

TÍTULO: Le déterminant *des* et ses allomorphes : analyse syntaxique et applications didactiques.

AUTORA: Pozo Salido, Ana

Fecha: 10/06/2021

Table de matières

Introduction	2
1. Test appliqués tout au long de notre travail.....	3
Substitution.....	3
Effacement et addition.....	3
Déplacement	4
La procédure transformationnelle.....	4
Réécriture.....	5
2. Le déterminant.....	6
3. Articles indéfinis et articles partitifs.....	7
Les déterminants indéfinis: <i>des</i> face à <i>de</i>	11
Le comportement de l'article indéfini <i>des</i> selon sa position dans la phrase.....	13
Devant l'adjectif ou épithète au pluriel	13
Immédiatement devant le substantif	13
En phrase négative.....	14
<i>Des</i> devant autres: d'autres.....	15
4. Tout ce qui est <i>des</i>, <i>de</i> ou <i>d'</i> et qui n'est pas un article indéfini	16
Article contracté <i>de</i> + <i>les</i>	16
Absence de déterminant.....	18
<i>De</i> dans les déterminants de quantité	20
5. Proposition d'analyse pour un cours de FLE de <i>des</i> et ses allomorphes grâce aux procédés syntaxiques	22
Fiche 1 : Le déterminant article indéfini <i>des</i> :	23
Fiche 2 : Application des procédés.....	24
Conclusion :.....	27
Références bibliographiques.....	28
Annexe	30

Introduction :

Le déterminant *des* et ses allomorphes suscitent de nombreuses difficultés chez les étudiants hispanophones. En prenant comme guide ces difficultés, nous visons à établir un cadre théorique appuyé notamment sur différents procédés syntaxiques pour fournir aux élèves un outil capable de briser ces obstacles et de dépasser le domaine théorique.

Pour accomplir cet objectif, nous avons élaboré un guide détaillé des emplois les plus fréquents et qui provoquent la plupart des problèmes. Ayant comme objectif principal l'application de la syntaxe, nous aboutirons à une explication précise et détaillée des valeurs de *des* selon le contexte donné.

Pour mener à bien cette tâche, nous commençons par une explication théorique des procédés employés tout au long de notre travail et, après avoir établi un cadre théorique, nous nous penchons sur la définition des déterminants, plus concrètement des déterminants articles indéfinis pour cerner notre cadre d'étude. Pour l'élaboration des définitions nous prenons en considération plusieurs grammaires, fait qui va nous permettre d'opposer les différents points de vue et en même temps, de rassembler les traits communs.

Une fois que nous avons examiné tous ces aspects théoriques, nous étudions en profondeur les cas particuliers qui présentent une notable complexité : en premier lieu, nous proposons les techniques nécessaires pour distinguer les articles indéfinis des articles partitifs ; en deuxième lieu, nous abordons l'indéfini *des* face à sa variante combinatoire *de* selon sa position dans la phrase : devant un adjectif, devant un substantif, en phrase négative et devant *autres* ; en troisième lieu, nous examinons les formes *des*, *de* ou *d'* qui ne sont pas un article indéfini : l'article contracté *des*, l'absence de déterminant (préposition, élément d'un pronom indéfini ou omission) et la construction des déterminants de quantité.

Finalement, nous avons élaboré une proposition d'analyse pour un cours de FLE. Cette proposition comporte deux fiches : la première est théorique et la deuxième d'application.

1. Test appliqués tout au long de notre travail

Pour mener à bien notre travail, nous nous appuyerons sur une série de tests d'analyse syntaxique. Ces tests servent à identifier la catégorie grammaticale d'un constituant de la phrase dans un contexte particulier. Dans le cas de notre étude, nous les appliquerons tout au long de notre analyse pour prouver que la forme *des* recouvre plusieurs réalités grammaticales selon son rôle dans la phrase dans laquelle il se trouve. Nous allons à présent expliquer en quoi consiste chaque test en détail.

Substitution

La substitution est le remplacement d'une séquence par un seul mot qui possède les mêmes propriétés pour démontrer que la phrase demeure invariante et que cette séquence forme une unité syntaxique composite (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 214).

1) La mère *de ce petit garçon* possède une licence de mathématiques

1a) La mère *de Joaquim* possède une licence de mathématiques

Grâce à test, nous vérifions que « de ce petit garçon » forme une seule unité étant donné que sa substitution par une seule unité lexicale nous démontre que ce groupe est en train d'accomplir une même fonction syntaxique. Dans ce cas précis, il s'agit d'un syntagme nominal qui fonctionne comme un complément du nom *mère*.

Effacement et addition

L'effacement et l'addition sont des procédures qui vont nous aider à distinguer les compléments dits *facultatifs* (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 214).

Par le biais de l'effacement, nous aboutissons à la distinction de ces compléments comme nous l'illustrons à l'aide de la phrase suivante :

2) La mère *de ce petit garçon* possède une licence de mathématiques

2a) La mère possède une licence de mathématiques

Le fait d'enlever *de ce petit garçon* nous révèle que la phrase ne devient pas agrammaticale, il s'agit donc d'un complément facultatif, concrètement un complément du nom *mère* qui réalise une fonction de nuance.

L'addition est l'inverse de l'effacement, c'est-à-dire, au lieu de supprimer un élément nous en ajoutons un :

3) Les analyses syntaxiques de Paul sont erronées

3a) Les analyses syntaxiques de Paul *et de Marie* sont erronées

Grâce à ce test, nous constatons que *de Paul* et *de Marie* sont des compléments facultatifs de *analyses syntaxiques* et ils ne font qu'une nuance.

Déplacement

Ce test consiste à déplacer un complément de la phrase pour démontrer sa fonction syntaxique. Grâce à cette procédure, nous sommes capables de distinguer les compléments circonstanciels des autres compléments puisque ce sont les seules séquences mobiles qui peuvent occuper n'importe quelle place au sein de la phrase (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 215) et comme nous explique Joëlle Gardes-Tamine (1983 : 38) ce test sert à « permettre d'apprécier le degré de cohésion des groupes et leur autonomie par rapport aux autres unités de la phrase, ainsi que leur équivalence avec des éléments qui ne figurent pas dans le même contexte mais qui entrent dans le même paradigme ».

Par exemple si nous exécutons le déplacement dans ces phrases (Riegel, 1983 : 17) nous confirmons que le complément circonstanciel peut se placer au début de la phrase, par contre, le complément d'objet direct ne permet pas ce type de déplacement, il reste toujours derrière le verbe qu'il complémente :

4) Pierre lit tous les soirs

5) Pierre lit tous les livres

4a) Tous les soirs, Pierre lit

5a) * Tous les livres Pierre lit

La procédure transformationnelle

La procédure transformationnelle n'est pas un test d'analyse syntaxique identique à ceux que nous venons d'expliquer. Cette procédure se caractérise par l'application de plusieurs tests.

En ce qui concerne le but, cette combinaison de tests a comme finalité l'explication d'un phénomène dans une phrase ou dans une expression clé. Prenons en considération la phrase suivante :

6) Sa mère a appelé le directeur

6a) Le directeur a été appelé par sa mère

Dans cette phrase, nous avons appliqué une transformation passive qui comprend la permutation du sujet et de l'objet, l'addition du constituant du passif *par* et finalement l'accord verbal. Dans ce cas particulier, cette procédure sert à classer le verbe *appeler* dans les transitifs directs étant donné que la transformation passive est possible.

Réécriture

La réécriture n'est pas un test au même titre que les précédents mais un type d'analyse syntaxique particulière.

Dans l'article « réécriture » du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) nous repérons plusieurs acceptions mais celle qui nous intéresse est l'acception linguistique, plus concrètement celle de la grammaire générative : « Règle permettant de retranscrire, suivant un principe de transformation, une suite de symboles en une autre ».

En plus, cette règle de transformation doit suivre un ordre, à gauche de la flèche se trouve le constituant et à droite les unités qui le composent.

Cette règle a comme but l'étude des composants d'un constituant et nous allons nous en servir pour saisir les différences entre deux constituants qui apparemment partagent la même structure.

Pour procéder à la réécriture, nous appliquerons l'analyse en constituants immédiats nommé ACI. Le principe de cette analyse est la décomposition en unités syntaxiques en commençant par les plus grandes unités et successivement arriver à la plus petite pour mettre en évidence la hiérarchie interne d'une phrase (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 217).

7) Les enfants font du vélo

P¹ → SN²(les enfants) + SV³ (font du vélo)

SN → Dét.⁴ (les) + N⁵(enfants)

SV → V⁶ (font) + SP⁷(du vélo)

SP → Prép.⁸ (de) + SN (le vélo)

SN → Dét. (le) + N (vélo)

Dans cette phrase, par le biais de la *réécriture*, nous constatons que *de* est un article contracté formé par l'amalgame de la préposition *de* et le déterminant article défini *le*.

SP → Prép. (de) + SN (le vélo)

SN → Dét. (le) + N (vélo)

2. Le déterminant

Pour l'établissement de la définition de *déterminant* nous allons prendre en considération les explications suivantes :

Dans *La Nouvelle Grammaire du Français* (Hachette), le déterminant est présenté comme un constituant du groupe nominal qui précède un nom. Puis, nous contemplons une classification des déterminants en articles, adjectifs démonstratifs et adjectifs possessifs (Delatour, Jennein, Léon-Dufour, Teyssier, 2004 : 16).

La Nouvelle Grammaire du Français (Larousse) présente le déterminant comme « un des éléments constituants du groupe du nom (...). Ils fournissent des indications sur la manière dont on se représente l'objet ou l'être désignés par le nom » (Dubois, 1989 : 62).

¹ P = Phrase

² SN = Syntagme nominal

³ SV = Syntagme verbal

⁴ Dét. = Déterminant

⁵ N = Nom

⁶ V = Verbe

⁷ SP = Syntagme prépositionnel

⁸ Prép. = Préposition

Pour la *Grammaire méthodique du français*: « Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé » (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 276).

Enfin, nous allons prendre en considération la définition extraite de *Le bon usage*: « Le déterminant se joint à un nom pour l'actualiser, pour lui permettre de se réaliser dans une phrase » (Grevisse, 1988 : 900).

Grâce à ces définitions, nous pouvons tirer une conclusion : le déterminant précède toujours le nom avec lequel il s'accorde en genre et un nombre et en même temps il l'actualise. En plus, il se classifie ce nom en fonction des indications qu'il lui octroie.

3. Articles indéfinis et articles partitifs

Les articles indéfinis et les articles partitifs font partie des déterminants et partagent certaines similitudes. Dans cette partie, nous visons à établir leurs différences sémantiques et morphologiques et pour accomplir cet objectif, nous aborderons cette question par le biais de la citation suivante :

L'article est un déterminant du nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre. Il y a trois sortes d'articles qui servent à préciser le sens du nom dans la phrase : l'article défini (...), l'article indéfini (...) et l'article partitif (...) (Delatour, Jennein, Léon-Dufour, Teyssier, 2004 : 36).

Très souvent, les articles partitifs se trouvent comme une sous-catégorie des articles indéfinis mais dans cette grammaire, les articles partitifs ne se trouvent pas à l'intérieur des indéfinis : ils forment une sous-catégorie des articles, comme les indéfinis. Tout d'abord, nous aborderons les différences entre ces deux articles et puis, le traitement donné selon la grammaire.

Pour saisir les différences entre les indéfinis et les partitifs nous allons procéder à l'exposition des emplois : les indéfinis se trouvent devant les noms dits comptables « *des livres* ».

Cependant, les partitifs se placent devant un nom concret pour exprimer une quantité pas précisée de cette même entité « Il faut du chocolat pour la préparation du

gâteau » ou devant un nom abstrait « Il faut de la motivation pour apprendre une langue étrangère ».

Voici les informations que l'on trouve à ce sujet dans *La Nouvelle Grammaire du Français* (Larousse) :

Selon leur forme et leur emploi, on distingue l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif (Dubois, 1989 : 60).

L'article indéfini pluriel *des* et l'article partitif singulier *du* ont donc une valeur commune : ils expriment l'un et l'autre la notion de partie d'un ensemble ou d'un tout. Leur différence d'emploi tient au fait que l'article indéfini accompagne en principe des noms comptables et l'article partitif des noms non-comptables, mais certains noms comptables peuvent devenir des noms non-comptables et réciproquement (Dubois, 1989 : 62).

Ce manuel classe les indéfinis et les partitifs en deux groupes différentes à l'intérieur des déterminants articles. Cependant, il nuance les similitudes et les différences existantes entre ces deux types de déterminants.

Dans la *Grammaire méthodique du français*, la différence est expliquée en ces termes :

L'emploi des déterminants indéfinis est étroitement lié à la catégorie sémantique des noms qu'ils introduisent : concrets ou abstraits, massifs ou comptables. C'est toute la différence entre ce que la tradition grammaticale nomme article indéfini, et ce qu'elle dénomme de façon plus discutable l'article partitif (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 292).

Si nous prenons cette autre définition, nous remarquons que ces auteurs font une subdivision de l'article indéfini dans laquelle se trouve l'article partitif. Ensuite, la *Grammaire méthodique du français* propose une division selon les emplois spécifiques des articles indéfinis: les existentiels qui nous renvoient à une entité dont le locuteur démontre l'existence sans ajouter des repérages initiaux (exemple 8) et les partitifs dont le référent est présupposé (exemple 9) (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 293).

8) *Un* enfant jouait dans la cour (Riegel, 2018 : 293)

8a) *Aucun* enfant jouait dans la cour

9) *Des* députés ont voté blanc (Riegel, 2018 : 294)

9a) Des députés, parmi l'ensemble des députés, ont voté blanc

Dans la phrase 8a), nous avons appliqué le procédé de la substitution par *aucun* pour démontrer que le référent affirme simplement l'existence (phrase 8) et après avoir réalisé ce procédé (phrase 8a), l'inexistence.

Puis, dans la phrase 9a), nous avons effectué une addition pour démontrer que le référent est présupposé.

Pour conclure notre analyse entre les indéfinis et les partitifs, il nous semble pertinent d'apporter trois citations supplémentaires extraites de *Le bon usage* :

L'article est le déterminant minimal (...). On distingue deux espèces d'articles : l'article défini et l'article indéfini, dont l'article partitif peut être considéré comme une variété (Grevisse, 1988 : 906).

L'article indéfini s'emploie devant un nom désignant un être ou une chose (...) dont il n'a pas encore été en question, qui ne sont pas présentés comme connues, comme identifiés : DES gens demandent à vous voir (Grevisse, 1988 : 910).

L'article partitif n'est autre chose, pour la valeur, qu'un article indéfini employé devant un nom désignant une réalité non nombrable (substances massières) (...), pour indiquer qu'il s'agit d'une quantité indéfinie de cette chose : boire du vin- Aussi avec des choses abstraites non quantifiables : Avoir DU courage. Des réalités nombrables peuvent être considérées comme non nombrables : Manger DU cheval (= de la viande de cheval) (Grevisse, 1988 : 911).

Ce manuel, réalise la même division effectuée dans *la Grammaire méthodique du français*. Néanmoins, l'explication demeure variable puisque la différence entre l'indéfini et le partitif ne s'appuie pas sur le niveau de nuance mais uniquement sur le fait d'introduire un mot dit massif ou non nombrable.

Après avoir analysé tous les manuels nous aboutissons à une conclusion : même si les articles indéfinis et les articles partitifs sont certaines fois séparés, ils partagent des

traits communs et la seule manière de les distinguer c'est l'étude sémantique du mot qu'ils accompagnent et actualisent. Les indéfinis vont introduire un mot comptable ou concret et les partitifs une entité non-comptable, massive ou abstraite.

Tableau sur les déterminants articles indéfinis et les partitifs (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 292)

ARTICLE INDÉFINI						
SINGULIER			PLURIEL			
	DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE	SUIVI DU NOM		SUIVIE DU GROUPE ADJECTIF	
			DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE	DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE
MASCULIN	un [œ̃]	un [œ̃n]	des [de]	des [dez]	de [də]	d' [d]
FÉMININ	une [yn]					

ARTICLE PARTITIF				
SINGULIER			PLURIEL	
	DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE	Formes identiques à celles de l'article indéfini	
MASCULIN	du [dy]	de l' [dəl]		
FÉMININ	de la [dəla]			

Comme nous l'observons sur ces tableaux, les indéfinis et les partitifs ne partagent pas le même morphème au singulier. Par contre, ils font les mêmes réalisations au pluriel⁹.

Les réalisations *de* et *d'* sont des variantes du morphème *des* et elles vont se réaliser en prenant en considération le contexte. Ces variantes sont appelées allomorphes et peuvent se classer en variantes contextuelles et combinatoires.

⁹ Pour établir la distinction, il faut s'appuyer sur le type de nom.

Dans ce cas, nous allons tenir en compte les combinatoires. Selon la *Grammaire Méthodique du Français* (2018 : 890), elles appartiennent à la même catégorie grammaticale et possèdent un minimum d'identité formelle. Ces variantes ne sont jamais commutables et font partie d'un contexte exclusif.

Tout au long de notre recherche nous allons prendre en compte ces variantes pour expliquer leurs différences d'usage selon le contexte : *des* face à *de* et *d'*.

Les déterminants indéfinis: *des* face à *de*

Les articles indéfinis sont au nombre de trois : *un*, *une* et *des*. Nous étudierons minutieusement *des*, l'indéfini pluriel. Cet indéfini neutralise le genre et sert donc à introduire des mots masculins et féminins et aussi la dichotomie indéfinis /partitifs que nous venons d'expliquer (point trois).

Par exemple:

10) *Il y avait des oiseaux qui chantaient sous l'ombre des arbres*

Dans cette proposition, nous rencontrons deux groupes introduits d'une manière qui semble similaire : « des oiseaux » et « des arbres ».

Il ne faut pas confondre l'article indéfini *des* avec l'article défini contracté *des* (*de + les*). Les articles définis contractés sont une combinaison d'une préposition (*de*) et d'un article défini (*les*). Pour établir la différence, nous nous servirons de ces phrases auxquelles nous appliquerons plusieurs procédés syntaxiques :

11) La fille parle *des* animaux

12) La fille entend *des* animaux

En premier lieu, la *réécriture* :

11a) La fille parle des animaux :

P → SN (la fille) + SV (parle des animaux)

SN → Dét (la) + N (fille)

SV → V(parle) + SP (des animaux)

SP → Prép. (de) + SN (les animaux)

SN → Dét.(les) + N (animaux)

12a) La fille entend des animaux:
 P → SN (la fille) + SV (entend des animaux)
 SN → Dét. (la) + N (fille)
 SV → V (entend) + SN (des animaux)
 SN → Dét. (des) + N (animaux)

Dans ces deux phrases, nous observons une claire différence de construction puisque le verbe *parler* et le verbe *entendre* possèdent des valences différentes. Le verbe *parler* est un verbe transitif indirect qui exige que son complément soit introduit par la préposition *de* (*parler de quelque chose*) et le verbe *entendre* est transitif direct donc il est toujours suivi d'un complément d'objet direct qui n'est jamais introduit par une préposition.

En deuxième lieu, la *substitution* du syntagme :

11b) * La fille parle un animal
 11c) La fille parle à un animal

 12b) La fille entend un animal
 12c) * La fille entend à un animal

L'examen de ces deux procédés nous révèle que dans ces deux phrases *des* ne joue pas le même rôle.

En appliquant la *réécriture*, nous démontrons que *des* introduit des syntagmes différentes : dans la première phrase, il s'agit d'un syntagme prépositionnel, par contre, dans la deuxième phrase, *des* est l'un des constituants du syntagme nominal.

En réalisant la *substitution*, nous confirmons que, dans la première phrase, en changeant de nombre le syntagme, elle n'admet pas le remplacement de *des* par le déterminant indéfini *un*, mais par un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *à*.

En revanche, la deuxième phrase admet la substitution par *un*, déterminant indéfini et si nous essayons d'ajouter une préposition la phrase devient agrammaticale.

Le comportement de l'article indéfini *des* selon sa position dans la phrase

Devant l'adjectif ou épithète au pluriel

Lorsque *des* est suivi d'un adjectif au pluriel antéposé à son substantif, il prend normalement la forme *de* ou *d'*:

13) *de* jeunes filles

14) *d'*assez jeunes filles

Cependant, il existe certains cas où *des* se maintient (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 293):

15) *des* jeunes filles

Dans les deux cas, *de* et *des* sont en train d'accomplir la fonction de déterminants mais ils présentent des variantes combinatoires différentes. Pour expliquer ce choix, il faut étudier la sémantique de *jeunes filles*. Dans la phrase 13, nous interprétons *jeunes* comme un adjectif qui accompagne le substantif *filles*. En revanche, dans les cas où *jeunes filles* est considéré comme un mot composé substituable par *enfants* (phrase 15a), nous pouvons utiliser la variante *des*.

15a) *des* enfants

Le Bon Usage (2004 : 871) nous apporte une information supplémentaire à ce sujet : *des* peut être substitué par *de* dans un registre soigné de langue (ce phénomène a commencé à l'oral mais s'est répandu dans la langue écrite). Néanmoins, des fois nous rencontrons la forme « *des* vieilles chansons » comme l'a employé Nerval dans son œuvre *filles du feu*, Sylvie, XI.

Immédiatement devant le substantif

Dans la plupart des cas, quand l'indéfini se trouve derrière la préposition *de*, il est supprimé. Nous l'exemplifierons grâce aux exemples que nous rencontrons dans *La grammaire méthodique du français* :

16) Il soigne *un* cheval

16a) Il soigne *des* chevaux

Si nous procédons à effectuer la substitution du syntagme *un cheval* par un syntagme au pluriel comme *des chevaux*, nous constatons que le remplacement de *un* par *des* est possible.

Par contre, si nous considérons les exemples suivants et nous exécutons le même procédé qu'auparavant nous constatons que le verbe exige la présence de la préposition *de* et que le déterminant indéfini disparaît au pluriel pour des raisons que nous exposons lorsque nous abordons le phénomène de l'absence d'article :

17) Il parle *d'un cheval*

17a) Il parle *de chevaux*

En phrase négative

Si le verbe se trouve à la forme négative, le déterminant article (indéfini ou partitif) *des* qui introduit le groupe nominal est remplacé par sa variante *de* quand la quantification devient impossible et il accompagne un objet direct ou un sujet réel.

Pour illustrer ce fait, nous présentons cette phrase :

18) Il soigne *des chevaux*

19a) Il ne soigne pas *de chevaux*

19b)* Il ne soigne pas *des chevaux*

Si nous la mettons à la forme négative, nous constatons que *des* est remplacé par *de*. Par contre, si nous écrivons *des* à la forme négative, la phrase est agrammaticale.

Cette règle n'est pas applicable à la construction *ce sont des*. À la forme négative, cette expression garde toujours le déterminant indéfini *des* : *ce ne sont pas des*. Au singulier se produit aussi la même particularité (*ce n'est pas une*), sauf si c'est un partitif.

Une autre exception est la réalisation d'une évaluation quantitative comme nous soulignons dans cet exemple :

20) Il n'y a pas des généraux à l'État-major, il n'y en a qu'un
(Riegel, 2018 : 297).

Il existe encore quelques exceptions où l'article indéfini ou partitif garde sa forme: si la phrase (ou un membre) possède un sens positif :

21) On ne saurait faire une omelette sans casser *des* œufs

Dans cette catégorie nous devons ajouter les phrases avec *ne ... que* et les phrases qui comportent un *ne* explétif. Si la négation ne porte pas sur le nom ou si le syntagme nié s'oppose à autre syntagme qui dispose la même valeur (*Le bon usage* 1988 : 916).

Pour repérer ces trois conditions que nous venons d'aborder, la réalisation d'une étude sémantique complétant l'étude syntaxique est indispensable pour établir le sens de la phrase dans un contexte donné. Ce type d'analyse devient difficile étant donné que les nuances sémantiques sont minimales.

L'article indéfini et les partitifs ne sont pas non plus modifiés dans les cas suivants:

- quand *un* a le sens de *seul*. Ex. : Elle était intimidée, elle n'a pas dit *un* mot.
- après *ni...ni*, sont omis mais on peut dire également : pas de ... ni de. Ex. : En France, il y a des lions, des tigres, des panthères → En France, il n'y a ni lions, ni tigres, ni panthères sauf au zoo !/ Il n'y a pas de lions ni de tigres ni de panthères (Delatour, Jennein, Léon-Dufour, Teyssier, 2004 : 43).

Des devant autres: d'autres

Commençons par préciser que *autres* peut être aussi bien déterminant que pronom.

Quand *d'autres* est un pronom indéfini, *autres* possède une valeur nominale et *d'* occupe la place d'un déterminant indéfini. Par rapport à sa formation, il est nécessaire de remarquer le choix de la variante combinatoire *d'* à la place de *des* comme déterminant. Nous avons trouvé dans *Le bon Usage* l'exemple suivant où *d'autres* est un pronom qui joue le rôle du sujet :

- 22) *D'autres* vont maintenant passer où nous passâmes (Hugo, Rayons, XXXIV) Exemple tiré de *Le bon Usage* (Grevisse, 1988 :1120)

Dans quelques occasions, *autres* n'est pas introduit par un article indéfini mais par un défini. *Des* n'est pas un article indéfini mais l'amalgame de la préposition *de* plus l'article défini *les*. Dans les exemples suivants, c'est grâce à la valence du verbe

parler (transitif indirect) que nous savons que ce verbe implique la présence de la préposition *de* :

25) Je te parle *des* autres personnes

25a) Je te parle *de l'*autre personne

Pour démontrer que dans cette phrase *des* est un article contracté (amalgame de la préposition *de* et l'article défini *les*), nous avons effectué la substitution du syntagme *des autres personnes* par un syntagme au singulier.

4. Tout ce qui est *des, de* ou *d'* et qui n'est pas un article indéfini

Article contracté *de + les*

Des soulève de nombreuses difficultés chez les étudiants étant donné qu'il peut fonctionner comme article contracté ou comme article indéfini au pluriel.

Tout d'abord, pour cerner cette problématique, nous allons expliquer la formation de l'article contracté à l'aide de ce schéma extrait de la *Nouvelle Grammaire du français* (Riegel, Pellat, Rioul, 2008 : 36) :

à +	}	le →	au	Nous allons au cinéma.
		les →	aux	Le professeur parle aux élèves.
de +	}	le →	du	La table du salon.
		les →	des	Les feuilles des arbres.

Comme nous observons dans ce schéma, l'articlé contracté est l'amalgame de la préposition *à* ou *de* et le déterminant article défini masculin singulier *le* ou pluriel *les*.

Nous allons nous consacrer à l'étude de l'article contracté *des* puisque c'est sa ressemblance formelle avec l'indéfini *des* qui nous intéresse pour l'élaboration de notre travail. Comme nous l'avons mentionné, il s'agit d'un amalgame de la préposition *de* et de l'article défini *les* :

26) Les feuilles des arbres

26a) Les feuilles du cerisier

26b) Les feuilles de l'examen

26c) Les feuilles de mon ami

Nous appliquons ici plusieurs procédés syntaxiques qui vont nous permettre l'identification de l'article contracté.

Dans la phrase 26a) par le biais de la substitution du syntagme *des arbres*, par un autre syntagme qui partage la même catégorie grammaticale, nous remarquons que le changement de nombre ne modifie pas la structure syntaxique mais va nous permettre d'affirmer qu'il s'agit d'un article contracté et pas d'un article indéfini puisque l'indéfini au singulier masculin ne se réalise jamais avec une hypothétique variante combinatoire *du*.

Dans la phrase 26b), grâce à la substitution du mot *arbres* par *examen*, nous démontrons qu'il ne s'agit pas d'un indéfini mais de l'amalgame *de + le* car on observe la présence de la préposition *de* et l'élision de *e* devant la voyelle initiale du mot *examen*. La variante combinatoire de l'article indéfini serait *d'*. Or, si nous procédons à la substitution de *de l'* par l'indéfini la phrase ne devient pas agrammaticale mais elle n'a pas les mêmes propriétés et ne demeure pas invariante :

26a²) ? Les feuilles d'examen

Nous allons expliquer la différence entre cette phrase (26a²) et *les feuilles de l'examen*. Quand nous faisons référence aux *feuilles de l'examen* nous parlons des feuilles d'un examen en particulier, par contre, *les feuilles d'examen* sont les feuilles employées généralement pour réaliser les examens.

Finalement, nous avons effectué une autre substitution (26c)), dans ce cas par un syntagme qui possède un déterminant possessif pour démontrer la présence de la préposition *de*.

À l'aide de ces procédés, nous avons discerné la nature de *des* et en même temps nous remarquons l'opposition entre l'article contracté et l'article indéfini. En plus, si nous effectuons cette analyse nous repérons qu'il s'agit d'un article contracté qui introduit un complément du nom *feuilles*.

Absence de déterminant

Tout d'abord, nous établirons la définition d'*absence d'article*. L'absence d'article ou *article zéro* peut se produire dans plusieurs contextes et chacun d'entre eux possède des caractéristiques particulières.

Comme l'explique la *Grammaire Méthodique du Français* (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 308) nous pouvons nous poser trois questions : L'absence d'article, s'agit-il d'un déterminant effacé et restituable ? Il y a une opposition fonctionnelle entre l'absence et la présence de déterminant dans la position syntaxique considérée ? S'agit-il d'une construction libre ou figée ?

Nous allons exposer quelques exemples (Giry-Schneider, 1991 : 23-35) pour répondre à ces trois questions :

27) Paul prête assistance à ces gens

28) Marie a fait le vœu de ne plus fumer

29) Marie a fait vœu de ne plus fumer

En premier lieu, nous allons répondre à la première question. Comme l'indique Giry-Schneider, « Quand un nom prédicatif admet l'article zéro, il suffit qu'il admette par ailleurs un article indéfini, même s'il doit être accompagné obligatoirement d'un modifieur, pour que la relativation et la formation de groupe nominal soient possibles ». Donc même si l'adjonction de l'article est possible, elle n'est pas suffisante car il faut ajouter un modifieur pour que la phrase soit grammaticale. La phrase 31) serait substituable par :

27a) Paul prête une assistance efficace à ces gens

En deuxième lieu, nous traiterons les questions deux et trois. En analysant les exemples 28 et 29, nous constatons qu'il n'y a pas une opposition fonctionnelle entre l'absence et la présence de déterminant. En plus, dans ce cas l'article peut figurer ou pas donc il s'agit d'une construction libre. Néanmoins, ces remarques ne sont pas applicables à toutes les expressions étant donné qu'il y en a certaines qui exigent l'omission de l'article comme après les expressions de quantité : *beaucoup de* ou *moins de*.

Après avoir répondu à ces trois questions, nous allons nous consacrer à l'étude de l'omission de l'article indéfini *des* après la préposition *de*.

À l'intérieur d'un groupe prépositionnel, quand se produit la rencontre de l'article indéfini pluriel *des* et du partitif singulier *du* ou *de la* avec la préposition *de*, c'est l'article indéfini ou le partitif qui s'efface (Riegel, Pellat, Rioul, 2018 : 312).

Pour expliquer deux phénomènes, nous allons faire allusion à deux hypothèses : comme la *Nouvelle Grammaire du Français* (cours de civilisation de la Sorbonne) nous l'explique, cette rencontre entre la préposition et l'indéfini n'est pas possible car la contraction devient impossible (2008 : 45) :

de + des	}	= de
de + du		
de + de la		
de + de l'		

30) Le ciel est couvert de nuages * (de + des nuages)

31) Cette bouteille est plein d'eau *(de + de l'eau)

Une autre hypothèse est celle de la cacophonie, présentée dans la grammaire française depuis la *Grammaire général et raisonnée* de Port Royal, qui donne la suivante explication :

de des, et encore plus *de de*, eût trop choqué l'oreille, et elle eût peine à souffrir qu'on eût dit : *il est accusé de des crimes horribles*, ou, *Il est accusé de de grands crimes*». « Cependant notre oreille ne « souffre » pas d'entendre *Il est avide de derniers publics*. La réalité est plutôt que *des* ou *du* « contiennent », en raison de leur origine historique, la même préposition *de*, et que la langue évite la succession de deux occurrences du même outil grammaticale en « absorbant » l'une par l'autre¹⁰ (tiré de la *Grammaire Méthodique du français*, 2018 : 312)

¹⁰ Quant à l'origine de l'indéfini, il est né comme l'article partitif de la rencontre de la préposition *de* plus l'article défini *les* comme nous explique l'article « de » du Trésor de la langue française informatisé : Étymol. et Hist. Ca 1150 (*Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, 2202 : Si li tendoit des blanches flors). Art. partitif *des*, formé de *de** + *les*.

Néanmoins, quand l'article indéfini se présente au nombre singulier après la préposition *de*, il est conservé (Delatour, Jennein, Léon-Dufour, Teyssier, 2004 : 45) comme dans ces exemples :

32) J'ai besoin d'un conseil

33) Il s'est servi d'un crayon bleu pour dessiner

Après avoir vu cette règle, nous constatons que pour établir la présence d'un article zéro, nous pouvons nous en servir du procédé de la *substitution* car le fait de substituer le substantif au pluriel par un substantif au singulier démontre l'existence d'un article dit *zéro* après la préposition *de*.

32a) J'ai besoin de conseils

32a²) J'ai besoin d'*un* conseil

33a) Il s'est servi de crayons de couleur pour dessiner

33a²) Il s'est servi d'*un* crayon bleu pour dessiner

Dans ce cas, la *réécriture* des syntagmes *de conseils* et *de crayons* serait la suivante :

SP → Prep. + SN

SN → O¹¹ + N

***De* dans les déterminants de quantité**

Pour terminer notre développement sur la variante *de* des articles indéfinis, nous allons analyser les expressions telles que *beaucoup de* et *peu de*.

Nous allons fournir une explication à l'aide de ces deux citations :

L'article indéfini et l'article partitif sont omis après un adverbe (*beaucoup de*, *trop de*, *autant que*, *peu de* etc.) et après un nom (*un kilo de*, *une heure de* etc.) (Delatour, Jennein, Léon-Dufour, Teyssier, 2004 : 44).

Quand les adverbes de degré *assez beaucoup*, *combien*, *moins*, *plus*, *trop*, etc. sont employés comme déterminants indéfinis c'est

¹¹ O = article zéro.

par *de* qu'ils sont unis au nom dans le français régulier (Grevisse, 1988 : 914).

Grâce à ces deux définitions, nous pouvons remarquer que, dans ces expressions qui sont employées, comme le dit la grammaire traditionnelle, comme des déterminants indéfinis, *de* n'est pas la variante combinatoire de l'article indéfini mais une particule de liaison entre l'adverbe et le nom qui le suit. Cette définition est claire mais comment est-ce que nous pourrions expliquer ce phénomène dans un cours de FLE ?

Tout d'abord, il faut nuancer la notion de *déterminants de quantité*. Sont-ils des déterminants de quantité ou plutôt des *tours partitifs* comme le propose Georges Kleiber ? Prenons en considération ces trois phrases :

34) Plusieurs de ces élèves

35) Quatre livres

36) Un kilo de pommes

Apparemment, ces trois phrases expriment une quantité mais quant à la structure, elles ne suivent pas le même schéma syntaxique. La phrase 34 et 36 présentent un système bipartite comme le souligne J.C. Milner (1978 : 62), « articulés par de » :

34) X + de + SN (Dét + N)

35) Dét + N

36) Dét + N₁ + de + N₂

Quant à la sémantique de ces phrases, la phrase 36 exprime une quantité comme la 35 mais cette dernière le fait autrement. N₁ est un nom collectif qui est associé à l'aide de *de* au N₂.

Après avoir expliqué la sémantique des phrases 35 et 36 pour cerner les dissymétries concernant la syntaxe, nous allons nous consacrer à la phrase 34. S'agit-il d'une expression de quantité ? Elle a la capacité de répondre à l'interrogation en *Combien de ces élèves* comme nous indique Georges KLEIBER (2005 : 2018) mais aussi à l'interrogation en *lesquels de ces élèves* donc il faut considérer que cette expression possède aussi une charge sémantique qualitative.

Finalement, pour expliquer aux élèves pourquoi l'article indéfini ne peut pas faire partie de ces expressions, il faut faire allusion encore une fois à la règle de la cacophonie introduit par Port Royal.

34a) Plusieurs *(des) de ces élèves

Il y a une autre explication qui semble encore plus pertinente pour ce phénomène que la cacophonie:

des et *du* ne représentent pas une information quantitative suffisamment pertinente pour pouvoir figurer dans une construction qui, nous venons de le voir, a précisément pour rôle d'indiquer quelle quantité d'un ensemble dénoté par le SN de la deuxième partie est l'objet de la prédication. On notera à cet égard que ni *des* ni *du* se sauraient constituer une réponse pertinente du type Combien (Georges KLEIBER, 2005 : 220).

5. Proposition d'analyse pour un cours de FLE de *des* et ses allomorphes grâce aux procédés syntaxiques

Grâce à cette proposition d'analyse, nous visons à établir une application de la syntaxe qui puisse aider les apprenants¹² à différencier des constructions qui apparemment partagent la même structure. Tout d'abord, il faut fournir aux élèves des connaissances préalables par rapports aux procédés que nous suivrons tout au long de notre enseignement (fiche 1).

Après avoir réalisé ce parcours théorique, nous allons maintenant tenter de systématiser les informations exposées dans le but d'aider les apprenants à différencier des constructions qui apparemment partagent la même structure en se basant sur l'analyse syntaxique et les procédés de transformations (fiche 2).

Nous incluons également dans les annexes de possibles exercices d'application (voir annexe).

¹² Les apprenants font partie d'une filière de philologie dans l'enseignement supérieur donc ils possèdent des notions de base en grammaire en termes de catégorie et de fonction.

Fiche 1 : Le déterminant article indéfini *des*:

Allomorphes : variantes combinatoires de *des* (selon le contexte).

SUIVI DU NOM		SUIVI D'UN ADJECTIF AU PLURIEL	
DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE	DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE
des [de]	des [dez]	de [də]	d' [d]

Résumé : *de* et *d'* sont des allomorphes de *des* selon le contexte.

Tests qui servent à identifier l'article indéfini :

1. **Substitution** : Remplacement d'une séquence par une autre pour identifier la catégorie grammaticale.

La fille parle *des animaux* ce soir → La fille parle *d'un animal* ce soir.

Dans ce cas, nous constatons grâce à la substitution du syntagme *des animaux* par un autre syntagme au singulier que *des* est un article contracté, c'est-à-dire, l'amalgame de la préposition *de* plus l'article défini *les*.

2. **Effacement et addition** : Suppression d'un complément / Adjonction d'un complément pour la distinction des compléments dits facultatifs.

La fille parle des animaux *ce soir* → La fille parle des oiseaux / La fille parle des oiseaux et *de toi* ce soir.

Dans ce cas, grâce à l'effacement de *ce soir* et à l'addition de *de toi*, nous constatons que ces compléments sont facultatifs (pas obligatoires).

3. **Déplacement** : Changer l'ordre d'un complément dans le but de distinguer les compléments circonstanciels.

* Des oiseaux, la fille parle ce soir / Ce soir, la fille parle des oiseaux.

Dans ce cas, à l'aide du déplacement, nous nous rendons compte que *ce soir* est un complément circonstanciel car il peut être placé dans n'importe quelle position dans la phrase mais *des oiseaux* ne l'est pas car il ne peut pas être déplacé.

4. **Réécriture** : La réécriture n'est pas un test mais un type d'analyse syntaxique qui emploie le ACI (analyse en constituants immédiats). Pour effectuer cette analyse, il faut toujours commencer par les unités les plus grandes pour finalement, arriver à la plus petite. Pour transcrire toutes les unités, nous employons une flèche, à gauche nous mettons le constituant que nous sommes en train de décrire et à droite les unités qui le composent.

La fille parle des animaux →

P → GN + GV GP → Prép. + GN
 GN → Dét. + N GN → Dét. + N
 GV → V + GP + GN GN → Dét. + N

Dans ce cas, nous avons constaté en appliquant la réécriture que *des* est un article contracté car nous observons dans l'ACI qu'il est l'une des unités du groupe prépositionnel donc il doit s'agir forcément de l'amalgame de la préposition *de* plus l'article défini *les*.

Fiche 2 : Application des procédés

1. Article indéfini ou article contracté :

Les enfants parlent *des* arbres / Les enfants entendent *des* bruit.

Pour expliquer la catégorie grammaticale de *des* dans ces phrases, nous procéderons à l'application de la réécriture :

Les enfants parlent <i>des</i> arbres	Les enfants entendent <i>des</i> bruits
P → SN (les enfants) + SV (parlent des arbres)	P → SN (les enfants) + SV (entendent des bruits)
SN → Dét (les) + N (enfants)	SN → Dét. (les) + N (enfants)
SV → V (parlent) + SP (des arbres)	SV → V (entendent) + SN (des bruits)
SP → Prép. (de) + SN (les arbres)	SN → Dét. (des) + N (bruits)
SN → Dét.(les) + N (arbres)	

Dans ces deux phrases *des* joue un rôle différent : dans la première phrase *des* est un article contracté (préposition + article défini) et dans la deuxième *des* est un article indéfini et nous le justifions par le biais de la réécriture. Nous pouvons expliquer

l'emploi de la préposition par la valence du verbe : le verbe *parler* (transitif indirect) doit être suivi d'une préposition *de* mais le verbe *entendre* (transitif direct) n'est pas suivi d'une préposition.

2. de jeunes garçons / d'assez jeunes garçon / des jeunes garçons :

Dans ces trois syntagmes *de*, *d'* et *des* sont des déterminants indéfinis. Ce sont des variantes combinatoires.

Quand le substantif est précédé de un adjectif au pluriel, on emploie la variante *de* ou *d'* (suivie d'un voyelle ou -h muet). Si on applique cette règle pourquoi peut-on trouvé la forme *des*.

Dans ce cas, on va effectuer la substitution : dans le syntagme « des jeunes garçons », *jeunes garçons* est substituable par *enfants* et c'est pour cela que nous pouvons trouver la variante *des*.

3. Il parle de chevaux / il parle des chevaux :

Dans ces deux premières phrases *de* et *des* partagent apparemment la même catégorie mais ce n'est pas le cas.

Dans la première phrase, nous constatons que quand le verbe est suivi de la préposition *de*, l'article indéfini *des* va être supprimé pour éviter la cacophonie avec la préposition.

Pour expliquer ce phénomène, nous pouvons nous aider de la substitution de *chevaux* par *cheval*.

Il parle *de* chevaux → Il parle *d'*un cheval

Grâce à ce changement, nous vérifions que dans la première phrase il y a une absence de l'indéfini (*des*) après la préposition *de* pour éviter la cacophonie.

Dans la deuxième phrase, nous trouvons *des* mais dans ce cas, il ne s'agit pas d'un indéfini mais d'un articlé contracté. Dans ce cas, le verbe *parler* comme nous venons d'expliquer exige être suivie de la préposition *de* et nous trouvons la forme *des* car il s'agit de l'amalgame de la préposition *de* plus l'article défini *les*. Pour le démontrer, nous pouvons effectuer le même test qu'auparavant:

Il parle des chevaux → Il parle du cheval

4. Il ne voit pas d'amis:

Dans une phrase négative, nous allons toujours trouver la variante combinatoire *de* ou *d'*. Pour démontrer qu'il s'agit d'un déterminant indéfini, nous n'avons qu'à substituer la phrase négative par une affirmative.

Il ne voit pas *d'*amis → il voit *des* amis

5. Je connais d'autres enfants / je te parle d'autres enfants :

Quand *autres* est précédé d'un indéfini comme dans la phrase suivante : *je connais d'autres enfants*, on trouve la variante de l'article indéfini *d'*. Nous ne pouvons pas dire :

*Je connais *des* autres enfants

Mais dans la phrase suivante : *je te parle d'autres enfants*, *d'* n'est pas un indéfini mais la préposition *de* exigée par le verbe *parler*. Il s'agit d'un groupe prépositionnel où la préposition *de* et l'article indéfini *des* se rencontrent et pour éviter la cacophonie, l'indéfini ne va pas être conservé. Néanmoins, l'indéfini au nombre singulier se conserve après la préposition *de* :

Je te parle *d'un* autre enfant

6. Expressions de quantité : Beaucoup de/ peu de/ assez de ...

Dans ces expressions, *de* n'est pas un article indéfini mais une particule de liaison entre l'adverbe et le nom qui le suit.

Ces structures ne sont pas suivies d'un indéfini pour éviter la similitude phonétique.

Très souvent, nous constatons l'emploi erroné de ces expressions de quantité : *j'ai connu beaucoup des amis et *j'ai acheté du poisson. Dans ces cas, l'erreur est due à l'application de la règle de l'article contracté mais il est nécessaire de souligner que ce *de* n'est pas une préposition mais une particule de liaison.

Conclusion :

Grâce à nos recherches, nous avons abordé ce que nous croyons être les principales difficultés suscitées par le déterminant *des* chez les apprenants en prenant en considération plusieurs manuels et divers points de vue, fait qui nous a aidé à contraster nos explications et qui permettra aux élèves d'avoir la capacité de discerner les emplois selon le contexte, en appliquant les tests syntaxiques que Martin Riegel expose dans sa *Grammaire Méthodique du Français*.

En nous aidant des procédés syntaxiques, nous avons pu exposer les différents contextes syntaxiques qui peuvent poser problème aux apprenants et donner ensuite une explication exhaustive des variantes de *des* selon les contextes. Avec cette étude, nous identifions clairement les emplois de l'indéfini, ses variantes combinatoires et l'opposition avec d'autres éléments de la langue qui partagent la même graphie.

Nous considérons que l'élaboration d'un corpus de toutes ces difficultés sera un travail particulièrement intéressant étant donné que ni les grammaires classiques ni les manuels modernes ne conçoivent l'application des procédés syntaxiques pour aborder cette problématique et qu'elles ne proposent pas les moyens pour fournir aux élèves les connaissances nécessaires pour saisir les problématiques que suscite cet article indéfini.

Finalement, nous avons élaboré un résumé de différents emplois de l'article indéfini au pluriel à fournir aux élèves avec une explication de la théorie et des exercices d'applications. Avec cette proposition, nous visons à élaborer une transposition des savoirs théoriques à un savoir pratique à l'aide des exemples qui sont tout à fait pertinents pour aboutir à l'explication du déterminant *des*.

Ce sujet nous intéresse particulièrement et nous aimerions pouvoir le développer dans de futurs travaux afin de constituer un corpus encore plus détaillé. Également, nous voudrions approfondir sur les aspects didactiques pour appliquer notre proposition d'analyse dans un cours de FLE afin de constater les résultats et pouvoir mettre en place une stratégie innovante et efficace.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1986) : « Déterminants et détermination : L'article zéro en français : un imparfait du substantif? ». *Langue française* 72, 4-39. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.4656> ; 14/03/21].
- BENNINGER, Céline (2001) : « Les figures entre langue et discours : Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore ». *Langue française* 129, 21-34 [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/lfr.2001.1015> ; 15/03/21].
- BESCHERELLE JUNIOR (1992) : « Savez-vous ce que sont les déterminants », dans *Bescherelle Junior : Grammaire, orthographe, vocabulaire*. Illustrations de Sophie Beaujard et schémas de Thierry Leveau. Paris, Hatier, 63-70.
- DELATOUR, Y., JENNEIN, D., LEON-DUFOUR, M., TEYSSIER, B. (2004) : *Nouvelle Grammaire du Français : cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Collection Français langue étrangère. Paris, Hachette.
- DUBOIS, Jean, LAGANE René (1989) : *La nouvelle grammaire du français*. Paris, Larousse.
- GARDES-TAMINE, Joëlle (1983) : « Introduction à la syntaxe : notions générales ». *L'Information Grammaticale* 18, 36-39. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/igram.1983.2297> ; 23/11/2020].
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (1991) : « Absence de déterminant et déterminant zéro : L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs ». *Langages* 102, 23-35. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/lgge.1991.1597> ; 14/03/21].
- GREVISSE, Maurice (2004) [1936] : *Le bon usage : Grammaire française*. Treizième édition refondue par André Goosse. Paris, Duculot.
- GREVISSE, Maurice (1936) [1988] : *Le bon usage : Grammaire française*. Deuxième édition (1988) refondue par André Goosse. Paris, Duculot.
- KLEIBER, Georges (2005) : « Détermination, indéfinis et construction partitive ». *SCOLIA* 20, 209-239.
- LE NOUVEAU BESCHERELLE (1984) : *Le Bescherelle 3 : la grammaire pour tous*. Dictionnaire de la grammaire française en 27 chapitres. Index des difficultés grammaticales. Paris, Hatier.

- LE PETIT ROBERT (2017) : « Déterminant », dans *Le petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* 716-717. Édition du cinquantenaire sous la direction d'Alain Rey et Josette Rey-Debove. Paris, Le Robert.
- LOISEAU, Raymond (1976) : *Grammaire française : Français Langue étrangère*. Collection OUTILS. Paris, Hachette.
- RIEGEL, Martin (1982) : « Les opérations linguistiques de base : la substitution ». *L'Information Grammaticale* 15 5-9. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/igram.1982.2331> ; 27/12/2020].
- RIEGEL, Martin (1983a) : « Les opérations linguistiques de base (suite) : L'effacement et l'addition ». *L'Information Grammaticale* 16 10-14. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/igram.1983.2317> ; 27/12/2020].
- RIEGEL, Martin (1983b) : « Les opérations linguistiques de base (suite) : le déplacement et la permutation ». *L'Information Grammaticale* 18, 16-20. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/igram.1983.2293> ; 27/12/2020].
- RIEGEL, Martin (1984) : « Les opérations linguistiques de base (fin) : les opérations complexes ». *L'Information Grammaticale* 20, 33-37. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.3406/igram.1984.2272> ; 28/12/2020].
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (1994) : *Grammaire méthodique du Français*. Septième édition (2018). Paris, PUF.
- RIEGEL, Martin (2000) : « 4. Le syntagme nominal dans la grammaire française : Quelques aperçus ». *Modèles linguistiques* 42, 53-78. [Consultation en ligne : <https://doi.org/10.4000/ml.1427>; 27/12/2020].
- TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISE (2005) : « de ». [Consultation en ligne : <https://cnrtl.fr/definition/de> ; 15/03/21].

Annexe:

1. Choisissez la forme correcte. Puis, justifiez votre choix en utilisant les tests expliqués auparavant.

a) Il observe _____ belles roses.

1) des

2) de

3) d'

b) Il n'y a pas _____ stylos.

1) des

2) d'

3) de

c) Il a parlé _____ personnes.

1) d'autres

2) des autres

d) Je bois beaucoup _____ eau.

1) de

2) de l'

2) du

2. Vrai/ Faux. Justifiez votre choix.

a) Dans la phrase « je joue *des* autres instruments », *des* est un déterminant indéfini.

b) La phrase « il soigne de chevaux » est agrammaticale.

c) La phrase « je mange assez des légumes » est correcte.

d) Dans la phrase « je me plains des examens » *des* est un article contracté.

3. Par le biais de la réécriture, déterminez la catégorie grammaticale des éléments signalés.

Je rédige des travaux / Je joue des cymbales

4. En vous aidant de la substitution, signalez la catégorie grammaticale des éléments signalés.

Je mange des ananas / J'entends des enfants

5. Expliquez la différence entre ces phrases en appliquant les tests expliqués auparavant :

Je te parle d'autres personnes / Je te parle des autres personnes

6. Est-ce que vous pensez que cette phrase est grammaticale ? (Si non, justifiez votre réponse).

J'ai connu des autres personnes